

## "Depuis hier la CEE compte 321 millions d'habitants" dans Luxemburger Wort (1er janvier 1986)

**Légende:** Le 1er janvier 1986, l'Espagne et le Portugal deviennent officiellement membres des Communautés européennes. À cette occasion, le quotidien Luxemburger Wort examine les forces et les faiblesses respectives des douze États membres des Communautés.

**Source:** Luxemburger Wort. Für Wahrheit und Recht. Réd. Chef Heiderscheid, André. 02.01.1986, n° 1; 139e année.  
Luxembourg: Imprimerie Saint-Paul.

**Copyright:** (c) Imprimerie Saint-Paul s.a.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/"depuis\\_hier\\_la\\_cee\\_compte\\_321\\_millions\\_d\\_habitants"\\_dans\\_luxemburger\\_wort\\_1er\\_janvier\\_1986-fr-0fce8985-e6ce-4d38-9855-7aa96bfcc4cb.html](http://www.cvce.eu/obj/)

**Date de dernière mise à jour:** 15/09/2012

## La longue marche vers l'unité européenne

### Depuis hier la CEE compte 321 millions d'habitants

**Avec l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté européenne, en date du 1er janvier, l'Europe des 12 dispose d'un marché intérieur de 321 millions d'habitants et dépasse par là les deux géants, les Etats-Unis (234 mio.) et l'URSS (277 mio.). Théoriquement la Communauté devient la première puissance économique du monde. Mais malheureusement cette unité est loin d'être complète et beaucoup de chemin reste à faire pour traduire dans la réalité les statistiques, pour faire de l'Europe cette puissance capable de rivaliser avec les autres géants du monde et pour qu'elle occupe enfin la place qui lui revient.**

Avec l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la CEE, voici comment se présente la Communauté :

**France :** Membre fondateur de la CEE. Elle défend avec vigueur la politique agricole de communauté qui garantit un revenu constant aux agriculteurs. Cependant cette politique a conduit à la formation d'excédents de vin, de céréales et autres produits alimentaires. Avec une population de 54,2 millions d'habitants, elle se situe au quatrième rang de la CEE, tout comme en ce qui concerne le revenu par tête d'habitant. Par contre elle arrive au deuxième pour la production économique.

**Belgique :** Membre fondateur de la CEE. Le siège de l'exécutif de la CEE est installé à Bruxelles. Avec 9,9 millions d'habitants elle se situe au huitième rang pour la population. Elle occupe le cinquième rang pour le revenu par tête d'habitant et le septième pour la production économique.

**Grande-Bretagne :** La Grande-Bretagne fait partie du Marché Commun depuis 1973, en dépit de la persistance des sentiments anti-communautaires outre-Manche. Elle demeure hostile à la constitution d'une organisation politique et refuse de participer au système monétaire européen. La Grande-Bretagne occupe la troisième place pour sa population (56,3 millions) et sa production économique et la septième pour le revenu par habitant.

**Danemark :** Depuis son adhésion en 1973, le Danemark est devenu l'un des pays les plus sensibilisés au problème du resserrement de l'organisation politique. Il se classe au premier rang pour le revenu par habitant, au 9e rang pour sa population (5,1 millions) et au 8e pour sa production économique.

**Grèce :** Sceptique quant aux bienfaits de l'unité politique européenne, la Grèce s'est efforcée depuis son entrée en 1981 dans la Communauté d'obtenir un maximum d'aide économique et sociale. Elle se situe au 11e rang pour le revenu par habitant et au neuvième pour sa population (9,8 millions) et sa production économique.

**Italie :** Membre fondateur, l'Italie est l'avocat le plus militant pour l'union politique. Elle se classe au deuxième rang pour la population (56,6 millions), au quatrième pour la production économique et au huitième pour le revenu par habitant.

**Luxembourg :** Membre fondateur, l'influence du Luxembourg est limitée par sa taille mais il a toujours milité pour l'intégration politique. Il se classe au dernier rang pour la population (300 000) et pour la production économique mais il occupe le troisième pour le revenu par habitant.

**Pays-Bas :** Membre fondateur, les Pays-Bas occupent à partir du 1er janvier la présidence tournante de la Communauté. Ils se classent au sixième rang pour la population (14,3 millions) ainsi que pour le revenu par habitant et la production économique.

**Portugal :** Membre de la communauté économique depuis le 1er janvier, le Portugal espère que son adhésion va lui permettre de sortir de la crise économique. Selon les observateurs, il devrait être un ferme partisan de la relance communautaire. Il se classe au 7e rang pour la population (10 millions), au 10e pour la production économique et au dernier pour le revenu par habitant.

Espagne : Membre de la CEE depuis le 1er janvier, l'Espagne va probablement chercher à obtenir de la Communauté plus d'aides et subventions qu'elle ne versera de cotisation. Elle se classe au cinquième rang pour la population (37,9 millions), au neuvième rang pour le revenu par habitant et au cinquième rang pour la production économique.

Allemagne de l'Ouest : Membre fondateur, la RFA demeure hostile à la nouvelle campagne pour limiter le système de garantie des prix accordé aux agriculteurs de la CEE. Elle se classe au premier rang pour la population (61,6 millions), au premier pour la production économique et au deuxième pour le revenu par habitant.

Irlande : L'Irlande, qui fait partie de la CEE depuis 1973, est le seul pays communautaire qui ne fasse pas partie de l'OTAN. Elle est hostile à l'élargissement des pouvoirs communautaires dans le domaine de la sécurité et de la défense. Elle se classe au 11e rang pour sa population (3,5 millions) au 10e rang pour son revenu par tête d'habitant et au 11e rang pour sa production économique.